Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 588

Artikel: Petit courrier de nos lectrices

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264072

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tenus par cette disposition prouva que c'étaient surtout sur des personnes à traitements modestes qu'elle avait porté, et que, non seulement elle leur avait causé un préjudice, mais encore avait atteint par répercussion un nombre quatre fois plus grand de personnes dépendantes (2.967 pour 697), dont certaines étaient de ce fait tombées à la charge de l'assistance publique. Le chômage s'était accru chez les travailleuses manuelles, la diminution du gain familial ayant obligé nombre de ces fonctionnaires à renoncer aux services de femme de journée, etc. ; et enfin et même l'enquête signalait des cas de séparations et de divorces, les conjoints ayant été obligés de recourir à ce remède pour pouvoir continuer à toucher leur traitement individuel. Si bien que, et la preuve étant également faite que l'application de cette loi avait privé l'Administration de capacités reconnues, le Parlement en abrogea tout simplement cette clause dès 1937.

En Belgique, un arrêté de 1934 excluant les femmes mariées du travail dans les diverses industries a été abrogé avant même d'être appliqué ; en Italie, si la loi sur les administrations publiques a établi le principe du contingentement, les bases de celui-ci ont été fixées de façon à ne pas toucher aux situations acquises ; en Irlande, une loi de 1936 fixant également un contingentement n'est non plus jamais entrée en pratique... et ce rapide tour d'horizon révèle ainsi bien des faits instructifs. Nous les dédions, non pas tant aux auteurs du projet Déthiollaz, qui nous répondront probablement, selon la formule, « que c'est bon pour d'autres pays, mais pas pour la Suisse !... », mais à ceux, membres de la Commission ou députés au Grand Conseil, que ce projet froisse dans leur esprit d'équité, mais qui croient cependant de bonne foi que réside là un correctif au chômage. Et aussi à ceux et celles, membres d'organisations professionnelles directement visés, qui ont pris à tâche de résister à pareille attaque massive, en espérant qu'ils trouveront là des armes utiles à employer.

E. GD.

Un "vote blanc" sur la Reval à Bâle

Pour la première fois, si nos souvenirs de suffragiste ne nous trompent pas, un « vote blanc » a été organisé dans l'une de nos villes suisses à l'occasion d'une votation populaire, et c'est aux suffragistes bâloises qu'appartient l'honneur de cette initiative, souvent discutée par bien des Comités, mais jamais encore mise à exécution pour de nombreux motifs que connaissent et comprennent très bien les fidèles de notre cause.

La très heureuse idée des Bâloises, cette fois-ci, a été de limiter ce vote blanc aux membres des Sociétés féminines, au lieu de l'étendre à toutes les femmes qui seraient des citoyennes, ce qui a facilité de beaucoup l'organisation toujours compliquée, et la propagande point facile à l'occasion de pareille manifestation. Sans doute, si le temps les avait moins pressées, nos amies auraient-elles pu s'adresser à un plus grand nombre de Sociétés féminines, alors que les membres de trois d'entre elles seulement furent alertées: l'Association pour le Suffrage naturellement, puis la branche locale de la Société suisse des Femmes abstinentes et la Section bâloise de l'Union des Institutrices. Des bulletins de vote furent imprimés et remis par la poste avec une circulaire explicative à tous les membres de ces trois Associations, alors que, d'autre part, deux lieux de vote étaient organisés dans des quartiers différents de la ville, dont l'un, chose piquante, dans le même bâtiment que le local de vote masculin!, mais sans doute, à la différence de celui-ci, beaucoup plus coquettement, avec des plantes vertes et des fleurs. Deux grandes urnes en carton avaient été confectionnées pour la circonstance, et une équipe dévouée de suffragistes fonctionna durant tout l'après-midi du samedi 8 mars comme bureau électoral.

Ce samedi-là, l'on s'en souvient, il plut à torrents presque sans arrêt, mais ceci n'arrêta pas nos suffragistes, pas même la doyenne d'entre elles, qui tinrent à venir déposer, comme « si cela était pour de vrai », leur bulletin dans l'urne. Et il est très intéressant de constater qu'au dépouillement, l'on ne retrouva pas un seul bulletin affirmatif, et qu'à l'unanimité celles qui se prononcèrent votèrent négativement. Voilà qui confirme ce que nous avons dit et répété sur l'appoint qu'auraient fourni les voix féminines au rejet de la Reval.

Quant à la participation au scrutin, cette grande inconnue de toutes les manifestations de cet ordre, le pourcentage en est un peu difficile à établir à une voix près, ceci du fait que bien des femmes étaient membres simultanément des trois Associations, ce qui diminue le chiffre total du « corps électoral », mais qu'elles ne pouvaient naturellement utiliser qu'un seul bulletin, et ceci encore du fait que, par économie, les circulaires et convocations de ces Sociétés sont souvent envoyées à un seul exemplaire aux membres de la même famille habitant à la même adresse, et que certaines auront été ainsi privées de leur bulletin de vote. Enfin, les bulletins des membres masculins de l'Association pour le Suffrage n'étaient pas acceptés, puisqu'il s'agissait d'un plébiscite uniquement féminin. Ce n'est donc qu'approximativement que l'on peut évaluer ce « corps électoral » à un millier: or, 450 « électrices » ont bravé les rafales de cette après-midi-là pour aller exprimer sans résultat tangible leur opposition à la Reval, ce qui équivaut à une proportion de 45 à 50 %, et qui, dans ces circonstances, n'est certes pas mal du tout pour pareil coup de sonde. Car, si la proportion totale des votants a été pour toute la Suisse de 60 % les 8 et 9 mars, il est des cantons où elle est tombée bien plus bas (à Genève, par exemple, au 30 %), et cela pour un scrutin qui s'est étendu sur deux jours.

Aussi toutes nos félicitations vont-elles aux vaillantes suffragistes bâloises, toujours si actives et si riches en idées ingénieuses. Tout ce que nous pouvons souhaiter est que leur exemple soit suivi dans d'autres cantons avec autant — et même, si c'est possible, davantage encore! de succès.

M. F.

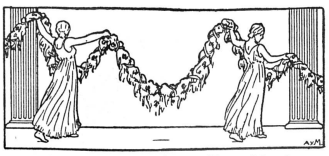

A travers les Sociétés

Souvenirs de Finlande.

Mlle le Dr Oetiker, qui accompagna, seule femme médecin, la mission médicale suisse en Finlande pendant la guerre contre l'U.R.S.S., a bien voulu faire part de ses impressions aux Associations de femmes universitaires de nos diverses villes suisses, et tout spécialement l'autre semaine de nos villes romandes. Avec une simplicité, sous laquelle palpitait une grande admiration et une chaude sympathie pour l'héroïque petit pays, elle a évoqué ses souvenirs de ces trois mois d'un hiver si sec que des froids de 20 ou 30 degrés au-dessous de zéro se supportaient plus facilement qu'une température bien moins rigoureuse chez nous : il est vrai que costumes et chauffage étaient combinés en conséquence !

Débarquant de l'avion de Stockholm à Abo, d'abord, travaillant à Helsinki ensuite, puis dans un hôpital militaire dans la forêt au bord d'un lac, notre compatriote a été bien placée pour faire l'expérience de la vie d'un pays en guerre. Expérience concluante grâce au calme, au sang-froid, à l'esprit d'ordre et de discipline de la population, tant civile que militaire: qu'il s'agît d'alertes aux avions de déblaiement après les bombardements, de colonnes de grands blessés arrivant du front, d'opérations interrompues par des obus, jamais d'affollement ni de panique... « Dieu a fait le temps, mais il n'a pas parlé de hâte », dit un proverbe finnois que bon nombre de personnes de notre connaissance pourraient s'appliquer! Et malgré cette observation un peu critique qui nous vient naturellement sous la plume ! Mlle Oettiker assure avoir éprouvé comme rarement ailleurs une impression de « chez soi » en Finlande, malgré la terrible barrière de la langue, impression que confirme tout l'élan qui a porté notre population vers ce peuple défendant jalousement son indépendance comme nous défendrions la nôtre. Une différence cependant, et malheureusement très grande, et malheureusement pas à notre avantage, entre la Finlande et nous : la situation des femmes. Si les traitements féminins sont dans la plupart des professions encore inférieurs aux traitements masculins, combien l'esprit qui règne là-bas est autre que le nôtre à l'égard des femmes ! combien, jamais, il ne viendrait à l'idée de personne de douter de la valeur des capacités féminines, celles-ci étant largement employées partout et non pas tenues à l'écart avec dédain, ou tout juste attribuées à des tâches subalternes. comme c'est hélas ! le cas chez nous !

De très belles projections en couleurs — lacs sous les pins, couchants empourprés, forêts silencieuses sous la neige — ont encore mieux fait comprendre à un auditoire captivé tout le charme de cette nature nordique, cadre de tant d'actes de courage tranquille et de dignité résolue.

Le travail des Unions chrétiennes à l'heure actuelle.

De toutes nos grandes organisations féminines internationales, l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles est l'une des seules dont la guerre loin d'arrêter l'activité, l'ait au contraire décuplée. Tant de misères dans le monde cette nature nordique, cadre de tant d'actes femmes et de jeunes filles à aider, tant de situations tragiques ou lamentables à redresser ! et, face à ces tâches, un des plus vastes réseaux d'organisations toutes prêtes qui existent, des habitudes et des expériences précieuses, d'innombrables pays où flotte le drapeau au triangle bleu des Y. W. C. A. ... on comprend que de nouvelles ouvrières soient sans cesse appelées pour cette si grande moisson.

C'est ce qu'ont exposé de façon des plus intéressante Mme Johannot-Vernet, Mlle C. Picot et Mrs. E. B. Fox, lors d'une récente séance convoquée au siège central de l'Alliance Universelle, siège resté à Genève, malgré tout, et que ne remplace nullement celui qui a été créé à Washington au début de la guerre. Mme Johannot a d'abord donné des nouvelles de quelques-unes des personnalités les plus connues du mouvement, telle Miss Woodsmall, secrétaire générale, qui, partie de Genève en décembre, a fait route vers Washington via le Proche-Orient et l'Asie; et a cité des exemples typiques de l'activité des Y. W. C. A.. partout où la création d'un Foyer, d'un Club, d'un Home est nécessaire, que ce soit pour les infirmières australiennes accompagnant les troupes de leur pays en Egypte, ou dans les caves de villes britanniques bombardées... Mlle Picot a présenté un aperçu de l'œuvre si nécessaire accomplie par des déléguées de l'Union dans des camps de femmes internées comme étrangères ou ennemies; et enfin Mrs Fox a évoqué avec émotion l'activité admirable de redressement moral et spirituel parmi la jeunesse et parmi les réfugiées en France libre, activité dont notre journal a déjà parlé en détail. Tout ceci dans un esprit si large et si vivifiant qu'il fut bienfaisant pour toutes les auditrices.

E. GD.

N. D. L. R. — *L'abondance des matières nous oblige à retarder la publication de plusieurs comptes-rendus de séances, conférences, de « Journées », etc., organisées par les unes ou les autres des Sociétés avec lesquelles notre journal est en étroites relations.*

Petit Courrier de nos Lectrices

Un docteur ès sciences répond à Scrupuleuse (No 586). — *Il est, en effet, connu que certains aliments, lorsqu'ils font défaut, créent une sorte d'appel et qu'on les désire avec une forte intensité. Le chocolat, qui est devenu une friandise dont on a longtemps discuté les avantages et les désavantages, nous apporte essentiellement des calories. C'est donc un aliment avant tout fournisseur de chaleur et d'énergie. Il contient, en outre, à des doses variables et somme toute assez faibles, des excitants et des stimulants de l'effort physique et intellectuel, tels que la caféine et d'autres dérivés de la purine. L'usage du chocolat, dans cet ordre d'idées, a été critiqué par certains médecins, d'autres l'estiment inoffensif. Vous trouverez dans l'ouvrage résumant le cours central de médecine sportive de 1937, à Berne, un excellent texte du Dr. Schönholzer, où cette question est envisagée par le menu (Edition Hans Huber). Les vitamines sont certainement plus utiles comme régulatrices physiologiques que les excitants du système nerveux central, la caféine, la théobromine, la théocine, la colamine, etc.*

Henriette à toutes les lectrices qui aiment à réfléchir. — *Merci à notre journal d'avoir mis sous nos yeux les réflexions et les jugements portés par des internés français sur les femmes suisses. J'avoue que je ne trouve guère ressemblant*

---

les crédits alloués sont complétés par des allocations municipales ou des subsides d'associations s'intéressant à l'institution ou des dons de parents, d'amis, des maîtres et des élèves.

Le personnel ne se recrute pas non plus de la même façon partout : ici, c'est parmi les maîtres qu'on nomme un bibliothécaire, là — s'il s'agit de bibliothèques importantes — on a recours à un professionnel. Il arrive aussi que les élèves soient appelés à collaborer à cette tâche. Naturellement, l'organisation interne varie d'un pays à l'autre ; bibliothèque générale, unique pour toute l'école, bibliothèque de classe, qui parfois, coexistent. La conception de celles qui sont établies par disciplines est assez récente et peu répandue encore ; elles s'appliquent surtout aux grands élèves naturellement.

Les divers chapitres suivants s'occupent des rapports entre les bibliothèques publiques et les bibliothèques scolaires, du rôle de ces dernières pour éveiller le goût de la lecture, de l'initiative, du travail personnel, du choix des livres, des listes établies et des critères adoptés dans ce choix. Plus loin, l'on s'attache à la proportion, dans ces bibliothèques spéciales, des livres instructifs par rapport aux œuvres purement récréatives. Là encore, grande diversité entre les pays.

On voit clairement, par ce bref exposé, l'utilité d'une semblable enquête, entreprise avec la méthode et la compréhension remarquables du Bureau d'Education. Tous les regards, tous les espoirs ne vont-il pas, en ces temps dramatiques, à la génération qui monte ?

M.-L. PREIS.

Ed. CLAPARÈDE : *Morale et politique ou les vacances de la probité.* 1 vol. aux Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Notre journal avait déjà, l'automne dernier, en disant son chagrin de la mort de cet homme de bien, fait allusion aux conférences prononcées sous ce titre par Ed. Claparède aux Amis de la Pensée protestante, à l'Association genevoise pour le Suffrage notamment, ainsi qu'aux articles publiés dans le *Messager social,* et dans lesquels il avait développé plus longuement sa pensée. Ces articles, il les destinait à devenir à leur tour un livre, n'estimant pas avoir épuisé la vaste matière de ce sujet, et cela est sans doute le dernier travail auquel il se soit livré au courant de l'été 1940, avant que la maladie lait ait fait tomber la plume des mains... Son œuvre inachevée a trouvé des amis pour la recueillir, qui nous présentent aujourd'hui, précédé d'une admirable préface de M. le professeur Victor Martin, recteur à cette date de l'Université de Genève, ce que l'on peut appeler le testament de Claparède. Non pas son testament scientifique, que l'on cherchera sans doute dans d'autres publications, mais son testament moral, politique, humain, qui réconfortera et rassénérera bien des esprits troublés.

Car il est peu de volumes dont ceux qui pensent comme nous puissent tourner les pages avec cette joie profonde d'être toujours en parfait accord avec l'auteur, mieux même de trouver si clairement et judicieusement exprimé ce que l'on ressent confusément, ce qui vous froisse et qui vous peine, ce dont on souffre parfois cruellement sans pouvoir le dire parce que si peu autour de vous le comprendraient... Les oublis, les hésitations, les lâchetés, les compromissions de la pensée contemporaine en Suisse romande sont ici dévoilées, expertement analysées, blâmées comme il convient, mais sans colère ni révolte, avec calme et sérénité. Claparède comprend trop bien comment une foule de braves gens, d'esprits pourtant soucieux de bien faire, se laissent embrigader comme des moutons par des diseurs trop habiles qui leur masquent la vérité, ne leur montrent que l'un des aspects des problèmes, usent sans qu'ils s'en doutent de deux poids et de deux mesures, leur farcissent le cerveau de notions toutes faites — il comprend trop bien comment, et surtout en ces temps-ci, tous ceux-là s'égarent, manquent de sens critique, jugent faux parce qu'ils ne jugent pas par eux-mêmes, pour les accabler. Tout au contraire, il les oriente, les conseille, les force à réfléchir et à s'analyser, tant et si bien qu'à moins d'être véritablement oblitéré par la mauvaise foi qui empoisonne l'atmosphère, ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître, après avoir lu ces pages, combien fréquemment ils ont manqué à la probité élémentaire, comment et par peur, intérêt matériel, esprit de parti, conformisme, manque de réflexion personnelle et de sens critique, ils ont manqué à cette recommandation de Pascal sous le signe de laquelle Claparède a placé son dernier ouvrage : *Travaillons à bien penser, c'est le principe de la morale.*

E. GD.

EDOUARD TAVAN : *Fragments et souvenirs,* remaniés, refondus, précédés d'une introduction, par EMILIA CUCHET ALBARET. — Editions Fox, rue du Stand, 53, Genève.

Mme Cuchet Albaret, la brillante élève du poète Edouard Tavan, vient de publier dans le *Bulletin* de l'Institut National Genevois, quelques fragments des souvenirs de son vénéré maître, dont un tirage à part a été mis en vente. Elle a fait précéder ces pages d'une importante préface dans laquelle elle a analysé avec une singulière pénétration le caractère et l'œuvre d'Edouard Tavan, et où elle a donné sur lui quelques détails biographiques.

Ces souvenirs, qui remontent au milieu du XIXe siècle, embrassent l'enfance et la jeunesse du poète. Ils sont pleins de fraîcheur. Fils d'horloger, M. Tavan nous fait revivre dans la simplicité et l'austérité de la Genève d'autrefois, sous sa plume surgissent des figures familières du passé, des événements politiques. Il nous introduit dans l'intimité de la famille Faesch-Micheli, dans laquelle il passa un été comme précepteur, et de la famille Naville, dont il fut l'hôte à Grange-Gaby sur le Salève. Dans ces cadres divers, on suit son développement et l'éclosions de sa carrière de professeur et de poète. C'est tout un monde qui s'anime sous sa plume, un monde disparu...

Parmi les noms qu'il évoque, il en est de modestes, comme ceux de ses maîtres du Collège; d'autres qui ont laissé des traces plus brillantes, tels celui de Georges Favon, du poète Blanvalet, tels ceux des professeurs Ernest Naville et Charles Secrétan. On rencontre sa grand'mère, ses parents, ses camarades d'école quelques silhouettes de jeunes filles. La ville et les paysages d'alentour sont décrits avec charme et finesse. C'est un monde en miniature.

Tavan a vécu dans une ambiance saine et élevée qui a modelé son caractère et sa personnalité. Pour nous, qui avons été son élève, nous avons eu de la joie à lire ces pages et à nous rap-

le portrait ainsi tracé de nous ! et que ja lui préfère de beaucoup les notations intitulées Vertus et travers helvétiques, *où j'ai relevé, alors, des observations assez justes sur certaines de nos Confédérées sur leur constante inquiétude ménagère qu'elles ne cherchent même pas à dissimuler! et sur leur incapacité à jouir de quoi que ce soit en dehors de leurs intérêts domestiques ! Il a évidemment manqué à ces officiers la possibilité de connaître des citadines, et des Romandes, bien plus près des femmes françaises. Je serais curieuse de savoir si quelques courriéristes partagent mon opinion ?*

Les Expositions

C'est en tremblant que Mlle Claire Weber, artiste peintre, a fait ses débuts à Lausanne, tant elle est convaincue des difficultés de la carrière pour une femme. Certes! Mais ce n'est pas une raison pour hésiter quand on a du talent et qu'on travaille.

Cette exposition de la galerie Vallotton, qui s'est fermée le 22 mars, est un heureux début pour cette artiste de Delémont, qui a travaillé à Paris avec Desvallières, et qui certes a du talent; on la sent éprise de couleurs, de lumières, elle se penche avec tendresse sur les fleurs dont elle compose des bouquets harmonieux et doux. Elle met plus d'accent dans ses paysages: chemin des Toises, chemin de la Vuachère, la Rosiaz, des coins délicieux de Lausanne, où elle a été attirée par la poésie de la route qui file dans la verdure. Un peu moins heureux, son paysage de la Cathédrale de Lausanne et d'un lot de vieilles masures aujourd'hui disparues; ce qu'il y a de féminin, de tendre, de doux en Mlle Weber s'exprime mieux dans les maisons des champs et les grands arbres, que par des murs branlants, qui devraient être reproduits avec plus de solidité, malgré leur vétusté!

Mlle Weber expose en outre des aquarelles fort bien venues, bords du lac, maisons vigneronnes, qui sont charmantes.

Le cliché de *Marinette* que nous reproduisons prouve que l'art de Mlle Weber a de l'accent et de la vigueur. Nous lui souhaitons bonne chance dans une carrière, ardue sans doute, mais si belle par toutes les possibilités qu'elle procure d'exprimer son ravissement devant la nature et ses réactions devant ses beautés quotidiennes.

S. B.

Association suisse pour le service domestique

Résumé du VIIe rapport annuel

(Suite)

Activité des Commissions cantonales pour le service domestique.

La première conférence régionale du groupe « Suisse orientale » a eu lieu à Zurich en octobre 1940, et les rapports présentés par les présidentes des Commissions cantonales ont donné un aperçu fort intéressant de la diversité des tâches et de leur réalisation. A cette époque, Mlle J. Studer, de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a fait un exposé sur le perfectionnement professionnel des employées de maison et a insisté sur le fait que si ce perfectionnement était nécessaire et précieux au point de vue technique, la tâche principale des cours de perfectionnement (internes) résidait cependant dans l'éducation de femmes possédant un idéal professionnel et sachant penser. Envisagé sous cet angle, le perfectionnement professionnel ne peut que contribuer à élever le niveau de la profession. Les conférences régionales des groupes « Suisse primitive » et « Suisse centrale » ont été remises au mois de janvier 1941 à cause de la discussion de notre nouveau programme de travail. Ces conférences régionales permettent des prises de contact et des échanges de vues qui sont un encouragement précieux pour les participantes. D'après les rapports des Commissions cantonales, les cours d'initiation au service domestique ont été plus nombreux en 1940, même en Suisse romande, et dans plusieurs cantons une attention plus grande a été donnée aux cours professionnels pour apprenties ménagères. Ces cours, de même que les cours de maîtresses de maison, sont une des conditions essentielles pour le bon développement de l'apprentissage ménager et pour son succès.

Différentes commissions cantonales (Genève, Schaffhouse, Thurgovie, Zurich, par ex.) se sont efforcées de faire l'éducation des employées de maison quant à leur responsabilité vis-à-vis d'une meilleure utilisation des denrées mises à notre disposition. Berne patronne les cours de perfectionnement de Sonneg, Münsingen. Toute une série de Commissions cantonales se sont plus particulièrement occupées de l'alimentation en temps de guerre en organisant des cours, des conférences, des démonstrations, en participant à des actions pour le séchage des fruits et des légumes, en distribuant des brochures et des tracts. Argovie a édité deux tracts destinés aux apprenties ménagères : l'un pour une meilleure hygiène dentaire et l'autre contre les méfaits de l'alcool. Berne prépare une feuille volante sur *Les occupations des enfants,* qui insiste tout particulièrement sur l'aide que ceux-ci peuvent apporter au travail ménager.

Les circonstances actuelles ne sont guère favorables à l'introduction du contrat-type de travail dans le service domestique. Néanmoins, plusieurs projets de contrat-type ont été déposés auprès des autorités compétentes en vue de leur promulgation. Les Commissions cantonales de St-Gall et Zoug ont, en attendant, élaboré des « Normes de travail pour le personnel domestique » espérant par cette réglementation volontaire faciliter l'introduction du contrat-type de travail. Quelques commissions cantonales n'ayant pas encore distribué tous les fonds provenant de la collecte du 1er août 1934 dans le délai fixé (fin 1940), celui-ci a été prorogé jusqu'à fin 1942, d'entente avec le Comité de la Fête nationale. La plupart des Commissions cantonales ont cependant complètement ou presque complètement dépensé l'argent de cette collecte, mais convaincues qu'il était plus que jamais nécessaire de travailler au développement du service domestique, elles se sont procuré les ressources nécessaires au maintien de leur activité en organisant soit une récolte de vieux papiers, soit une vente de « louches de bois ».

Rapport du secrétariat romand.

Les événements du début de 1940 ont beaucoup ralenti l'activité de ce secrétariat; elle a cependant repris en fin d'année, quoique l'intérêt pour le service domestique ne soit pas encore, en Suisse romande, tel que l'on pourrait le désirer.

Un nombre réjouissant de contrats d'apprentissage ménager a été conclu dans les cantons de Fribourg, Genève et Vaud, malgré les circonstances défavorables. Dans ce dernier canton, le recrutement des apprenties ménagères a été grandement facilité par les cours d'initiation au service domestique du Gryon et Huémoz. Cependant, le nombre des apprenties ménagères vaudoises serait encore plus élevé si les dispositions de la loi réglementant l'apprentissage ménager étaient plus souples en ce qui concerne l'âge d'entrée en apprentissage.

La Commission neuchâteloise d'enseignement ménager n'a eu aucune activité en 1940, et il en est de même de la Commission valaisanne pour le service ménager. Du reste, en Valais, toute action tendant à éloigner les jeunes filles de leur famille serait impopulaire au dernier degré tant que les pères et les frères sont mobilisés.

La propagande pour l'apprentissage ménager reste une des grosses préoccupations du secrétariat, car il n'a pu, jusqu'à maintenant, la développer à son gré. Le secrétariat a fourni toute la documentation pour des articles sur *L'apprentissage ménager* et *Le service domestique* qui ont paru dans *La Semaine de la Femme* et le *Courrier* de Genève, en février et en mars 1940. *La Vie protestante* a publié en novembre un autre article sur l'apprentissage ménager, qui lui a été remis par notre secrétariat. Une « Lettre » rappelant la nécessité de l'éducation ménagère et les avantages de l'apprentissage ménager, a été envoyée à quelque trois cents mères genevoises dont les filles étaient libérées de la scolarité obligatoire en 1940. Des causeries sur l'apprentissage ménager et les professions ménagères ont été données dans les VIIe et VIIIe des classes primaires genevoises ainsi que dans deux réunions de parents.

De même qu'en Suisse allemande, une demande a été adressée aux directions des écoles normales ménagères romandes pour les inviter à renseigner leurs élèves sur les problèmes du service domestique, car la collaboration des maîtresses ménagères est indispensable pour tout ce qui a trait à l'apprentissage ménager et à l'amélioration des conditions de travail. De nouveaux cours d'initiation au service domestique ont eu lieu dans les cantons de Vaud et du Valais ; de plus, un certain nombre de futures employées de maison ont été formées par l'Ecole de formation au service de maison de Montagny-la-Ville (Fribourg) et par l'Institut Ménager (Genève).

(A suivre)

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance, réuni à Zurich le 13 mars, sous la présidence de Mlle Nef, a constaté avec satisfaction le succès de deux causes ardemment soutenues par l'Alliance: le rejet de l'initiative Reval et la prochaine mise en application de la loi fédérale sur le travail à domicile. — A la suite du rapport de Mlle Nef sur les Services complémentaires féminins, les membres du Comité ont été à nouveau rendus attentifs aux devoirs et responsabilités qu'impose la collaboration féminine dans les milieux militaires. Le Comité a insisté sur l'importance toujours actuelle du « Service de conférences » sur des questions de moralité publique, et sur la nécessité d'atteindre des milieux féminins plus nombreux. Des conférencières capables sont à disposition (pour la Suisse romande, s'adresser au Cartel H. S. M., Grand-Pont, Lausanne, et 17, rue Toepffer, Genève), qui a pris en mains cette campagne.

Mlle le Dr. Girod et Mme Wartenweiler ont rendu compte des résultats de l'action de secours en faveur des réfugiés en France. Trois envois importants de vêtements, de vivres et de fruits secs ont pu être faits dans les camps les plus éprouvés. Les dons continuent à être reçus avec reconnaissance aux comptes de chèques postaux de Mlle le Dr. Girod (I. 489, Genève) pour la Suisse romande, et de Mme Wartenweiler (VIII c) 2288 Steckborn). Le Comité a décidé de remettre sur ces dons une somme aux assistantes sociales suisses, qui poursuivent dans les camps de réfugiés une œuvre humanitaire de toute première utilité.

Les nombreux messages de Noël reçus par Mlle Nef sont une preuve tangible que les liens avec les Conseils nationaux d'autres pays sont maintenus malgré la guerre, et qu'ils aideront à reconstituer un monde meilleur.

Un long entretien a encore eu lieu au sujet des élections du Comité de l'Alliance pour le prochain exercice. Plusieurs postes sont à repourvoir, dont le plus important est celui de la présidente; or, ce poste, qui a été rempli dans une période si difficile avec tant de sûreté, de compréhension et de dévouement par Mlle Nef, revient actuellement à la Suisse romande. Il faut donc que nos Sociétés dans cette partie de notre pays comprennent leurs responsabilités en présentant comme candidates au Comité des personnes capables, disposant de leur temps, et prêtes à travailler pour leur pays dans un esprit d'union et de compréhension.

Le Comité a enfin eu le plaisir d'admettre dans l'Alliance une nouvelle Société: *l'Association des maîtresses ménagères du canton de Berne.* Pour la prochaine Assemblée, il a accepté avec reconnaissance l'invitation des Sociétés de Romanshorn.

M. Gt.

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 23 mars:

Genève: *Les cinq minutes de la solidarité,* causerie par Radio, 18 h. 45 à 18 h. 50: *Les œuvres sociales de l'Armée du Salut.*

Jeudi 27 mars:

Lausanne: *L'éducation par la mère,* cycle de causeries radiophoniques organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, 18 h. 05 à 18 h. 15: *Elever,* par Mme Em. Vitoz (Etoy).

Vendredi 28 mars:

Genève : Local de la ligue du Gothard, 60, rue du Rhône. 14 h. 30: *La femme, son travail, son rôle, sa mission,* dernière conférence du cours pour maîtresses de maison par M. A. Carrard, professeur à l'Institut de psychologie appliquée de Lausanne.

Samedi 29 mars:

Lausanne: Foyer du Travail féminin, rue de Bourg 14 h. 30: Séance sur convocation du Comité du *Mouvement Féministe.*

Lundi 31 mars:

Genève: *Connaissance du pays,* 4me conférence de la série organisée par plusieurs Sociétés féminines, Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers. 18 h. précises: *A propos d'art populaire,* par M. Daniel Baud-Bovy. Billets à l'entrée: 1 fr. 50.

Samedi 5 avril:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont : 16 h., Thé. — 16 h. 45 : *Pensons à nos jardins*: I. *Poésie des jardins,* par Mlle Trembley. II. *Conseils de la jardinière,* par Mme Clementi-Diodati, jardinière diplômée. — Concours des plus jolis paniers de jardin.

Union des travailleurs sociaux de Genève.

Le Service Social Volontaire a organisé un cours gratuit de transformation et raccomodage de vêtements, tous les lundis de 14 h. 30 à 16 h. 30 à la Taverne de la Madeleine.

peler la belle conscience artistique du poète, qui atteignait sans cesse la perfection de la forme dans ses vers.

Tramé par un labeur qu'il faut inaperçu,
Que ton style soit net, que sobre et fin tissu,
Qui d'un souple lacis de perle se relève,
Il moule sans un pli le galbe de ton rêve...

(Coupe d'Onyx.)

Sans doute, la prose de Ed. Tavan n'est-elle pas à la hauteur de sa poésie, mais elle est simple et charmante. Merci à Mme Cuchet-Albaret de nous avoir donné ce petit volume.

Hélène Naville.

Heinrich Hanselmann: *Hallo! Junger Mann!* Rotapfel-Verlag, Erlenbach — Zurich. 1940.

M. Hanselmann, professeur à l'Université de Zurich, spécialiste bien connu des questions de pédagogie curative — il existe de lui toute une collection de petits volumes très répandus sur l'éducation et l'éthique — s'adresse encore une fois, dans ce dernier ouvrage, aux jeunes gens — aux jeunes célibataires comme à ceux qui traversent à peine la crise de l'adolescence — pour les éclairer, les guider dans la voie souvent difficile qu'ils ont à parcourir avant le mariage.

Jusqu'à ce qu'ils aient atteint le port, que de dangers guettent leur intégrité ! En une suite de onze chapitres, cet ami de la jeunesse, ce maître avec une expérience de trente années d'enseignement et de conseils dans le domaine éducatif, examine tour à tour les diverses pierres d'achoppement qui rendent si ardu pour l'homme, dès l'enfance, le fait de mener une vie saine à tous égards. Sans rien dissimuler de ce qui est laid et bas, mais avec un tact parfait, une compréhension qui n'exclut jamais la fermeté, M. Hanselmann expose et commente ces graves problèmes physiologiques et psychologiques, et, toujours, il montre au jeune homme comment celui-ci peut et doit dominer ses instincts.

L'enseignement contenu dans ce volume ne s'adresse pas moins aux parents, aux éducateurs qu'à leurs enfants et disciples, et cela tout particulièrement dans l'avant-dernier chapitre. Plus d'un, parmi ceux qui avaient charge d'âme, y découvrira des erreurs commises, que ce soit par ignorance, par négligence, ou par excès de tendresse. Enfin, les dix dernières pages renferment une belle leçon d'altruisme.

M.-L. P.

Heinrich Hanselmann : *Sie une Er-Probleme.* Editions Rotapfel, Erlenbach-Zurich. 1 volume cartonné.

Le *Mouvement* a déjà mentionné, en en citant presque tout un chapitre, la traduction française due à notre collaboratrice, Marianne Gagnebin, du volume empreint d'une si saine sagesse consacré par le professeur bien connu de pédagogie curative à l'Université de Zurich à l'étude, sous une forme cordiale et simple, des problèmes qui préoccupent et tourmentent la jeunesse d'aujourd'hui. C'est l'édition de langue allemande, parvenue à son 8me mille que nous avons aujourd'hui sous les yeux, et que, comme sa sœur de langue française, nous ne pouvons que recommander vivement aux jeunes — et à ceux qui les aiment !

M. F.

OLGA ROSSIER
ex-directrice de la reine-berthe
couture
lingerie
trousseaux
Tél. 5.41.63
4, rue de Rive, 1er étage, Genève

Traitement spécial pour : Ongles incarnés
Oeil de perdrix
Massage du pied
Madame KISSILEVSKA
Docteur ès Sciences
PÉDICURE
6, rue de Rive - Tél. 4.79.05

CORSET DUCHESSE
Louise PILEUR
Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96
Corsets - Ceintures Soutien-Gorge
Sur mesure et confectionnés

TRICOSA
11, PLACE DU MOLARD
La maison suisse qui se recommande pour
Tous les SOUS-VÊTEMENTS
pour dames, messieurs, enfants
Prix avantageux Téléphone 4.13.39

Mollard & Delphin
Tapisseries de Styles
Ouvrages de Dames
5, Corraterie
Téléphone 4.11.34
Genève

TRICOTEUSE
La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51
Explications gratuites de Mme V. Renaud

MODES
Angeline Basile
11, rue Lévrier — Genève
Téléphone 2.37.01

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE